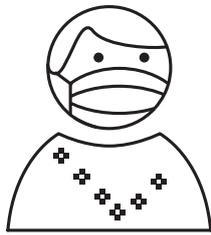


Protocole sanitaire de prévention des risques liés au covid 19

à destination des étudiant·es, à partir du mardi 1^{er} septembre 2020



Le port du masque est obligatoire partout et pour toutes et tous dans tous les espaces publics clos, conformément au décret du 17 juillet 2020.

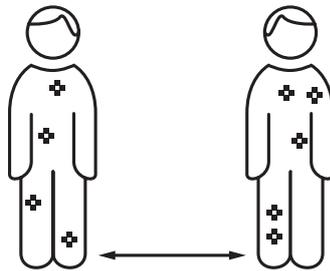
Port du masque obligatoire aux abords de l'école dans un rayon de 50 m.



Désinfection par les étudiant·es des espaces de travail et du matériel (table, claviers et souris, poignées de portes, interrupteurs...) utilisé au moment de quitter la salle.

Nettoyage des tables après le déjeuner et des divers équipements en contact avec les mains (notamment poignées des micro-ondes et de réfrigérateur).

Workshop/session utilisant du matériel passant de main en main : privilégier le fait que chacun·e ait son matériel, nettoyage des mains et du matériel avant chaque changement d'utilisateur·trice.

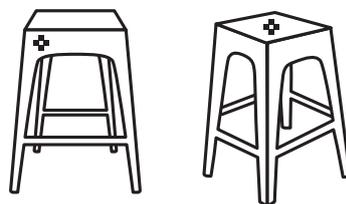


Dans la mesure du possible **maintien d'une distanciation physique d'1 mètre entre individus côte à côte ou face à face ; y compris à l'extérieur aux abords de l'école** (perron à Poitiers et abords de la verrière à Angoulême).

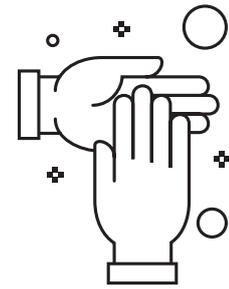
Lors des pauses déjeuner et café appliquer la distanciation physique d'1 mètre entre individus côte à côte ou face à face, privilégier des pauses déjeuner décalées (12h-12h45) pour être le moins possible regroupé·es.



Respect des marquages au sol dans les zones définies.



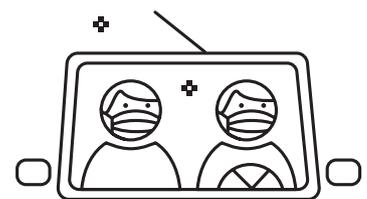
Exclusivité des ateliers techniques aux DNSEP 5 (promo. 19-20) du 1^{er} sept. au 1^{er} oct. pour garantir les meilleures conditions de production aux diplômant·es.



Nettoyage systématique des mains à l'entrée et sortie du bâtiment (école/ateliers Volume).

Nettoyage systématique des mains à l'entrée et sortie de la bibliothèque (protocole spécifique à la bibliothèque à venir).

Nettoyage systématique des mains avant et après l'utilisation des stations informatiques partagées Poitiers: salle info, atelier photo, animation, tardis. Angoulême: salle info, atelier photo, animation, édition et nettoyage des stations informatiques après chaque utilisation (kit de nettoyage à disposition).



Utilisation des véhicules : la présence de plusieurs personnes dans un véhicule est possible à la condition du port du masque par chacun et de l'hygiène des mains ; un nettoyage de l'intérieur des véhicules de service après chaque usage (poignées de porte, volant, levier de vitesse, commandes) est effectué par l'utilisateur·trice.

Informations complémentaires :

Pour toutes questions ou besoin de réassort en produits sanitaires vous pouvez vous adresser au référent COVID-19 désigné :

Poitiers

Vincent Delavault, gestionnaire de site :

v.delavault@eesi.eu – 07 69 58 04 12

Angoulême

Aurélien Stricher, gestionnaire de site :

a.stricher@eesi.eu – 06 70 58 76 86

Le référent est en charge de la mise en œuvre des mesures définies ci-dessus et de l'information auprès des usagers et usagères.

Afin de pouvoir appliquer ces mesures dans les meilleures conditions un certain nombre de moyens (décrits ci-dessous) sont mis en place :

• L'installation de distributeurs fixes de gel hydro-alcoolique,

Poitiers : entrée de l'école, machine à café/magasin atelier photo, salle info, bibliothèque, salle animation, tardis, audito, espace cuisine étudiant-es, entrées des ateliers à Chasseigne.

Angoulême : entrée Verrière de l'école, distributeurs Selecta, photocopieurs, CEPE, ateliers techniques, salles des professeur-es, salle de cours magistraux, salle informatique, bibliothèque, espace cuisine étudiant-es, Garage

• La fourniture de lingettes et/ou produits nettoyants et flacons de gel hydroalcoolique dans les bureaux, les véhicules de service, les ateliers, au niveau des photocopieurs et distributeurs de café pour que chacun-e soit en mesure d'effectuer un nettoyage des mains, des surfaces et matériels divers.

• La fourniture de deux masques (tissu lavable 50 fois) par agent-e, renouvelés dès que nécessaire sur demande auprès du référent COVID-19.

Conduite à tenir en cas de maladie

En cas de symptômes (toux, fièvre, maux de tête et/ou de gorge, perte de goût et d'odorat, douleurs thoraciques), ne vous rendez pas à l'école, prenez rendez-vous avec votre médecin et prévenez la direction.

Si ces symptômes surviennent sur site prévenez immédiatement le gestionnaire de site, référent COVID-19 et la direction, rentrez chez vous en évitant les transports en commun et prenez rendez-vous avec votre médecin.

Ce protocole est soumis à l'évolution de la pandémie et aux instructions gouvernementales.